

■ **HEALTHCAP IV GP SA**, à Lausanne, prestation de services et de conseils auprès d'entreprises actives dans le domaine de la santé (FOSC du 31.07.2003, p. 12). Rectificatif. Procuration collective à deux est conférée à Hillerström Hampus (et non pas Hillerström Hampus comme publié).
Journal no 7434 du 05.08.2003
(01123704 / CH-550.1.030.063-2)